ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 60041

Texte de la question

M. Jacques Godfrain attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la pénurie de personnel infirmier dans les centres de soins spécialisés dans le maintien des personnes âgées à domicile. Cette situation va s'amplifier avec la mise en place des 35 heures dans les hôpitaux publics et en attendant que les élèves infirmiers en formation, dont le nombre a pu être augmenté grâce à l'accroissement du nombre de places dans les centres de formation, ne soient diplômés en 2003. Il lui demande si, dans l'immédiat, elle envisage de mettre en place des solutions temporaires pour répondre aux besoins de la population âgée malade telles que donner la possibilité aux aides-soignantes d'intervenir en soins d'hygiène côtés en acte et par délégation de l'infirmière ou augmenter les enveloppes budgétaires des SSIAD pour permettre l'intervention des aides-soignantes pour les soins d'hygiène et par délégation de l'infirmière.

Données clés

Auteur : M. Jacques Godfrain
Circonscription : Aveyron (3e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 60041
Rubrique : Personnes âgées
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2208